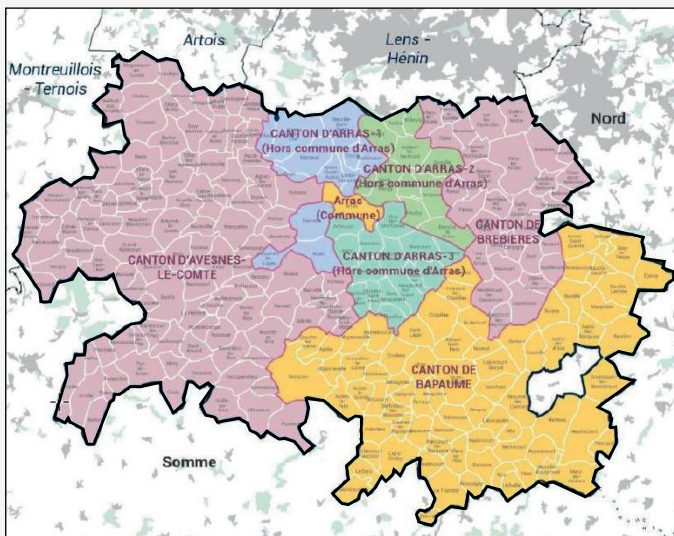


FAITES-VOUS PARTIE DU TERRITOIRE ?



L'intervention de l'équipe mobile de Soins de Suite et Réadaptation est gratuite pour le demandeur.

Cadre : Christine LECLERCQ

Médecin : Dr Yves BUTRUILLE

IDE Coordinatrice : Axelle FROIDEVAL

Ergothérapeute :

Eloïse HEUNET

Sophie COINON

Assistante Sociale : Elisa WACHE

L'équipe mobile de SSR se situe
au Centre Hospitalier d'Arras

**Groupe Hospitalier Artois-Ternois
Centre Hospitalier d'Arras**

3 boulevard Georges Besnier 62 000 Arras

Tél : 03.21.21.10.10



L'équipe est joignable

le lundi et le jeudi de 9h à 16h30



Par mail : EMSSR@gh-artoisternois.fr



Par téléphone : 03.21.21.19.06



@GHAT62



@GHAT_62



@ghat_62

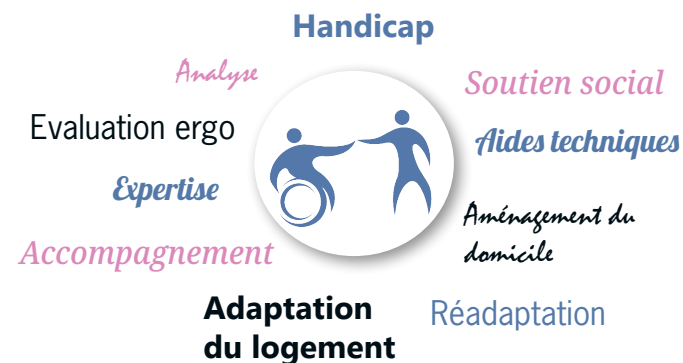
www.gh-artoisternois.fr



Groupe Hospitalier
Artois-Ternois

EQUIPE MOBILE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

*Un lien entre l'hôpital et la ville,
au service du patient*



**Une équipe pluridisciplinaire
qui vous accompagne afin de faciliter
votre autonomie dans les activités
de la vie quotidienne.**

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France



QUI SOMMES-NOUS ?

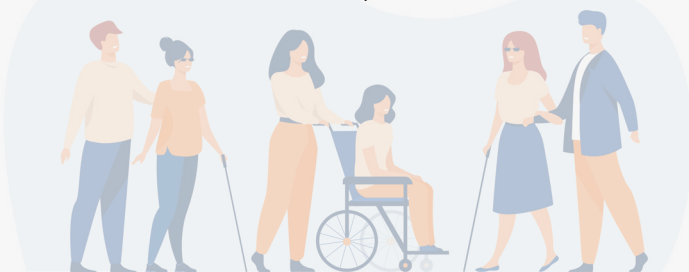
L'équipe mobile de Soins de Suite et de Réadaptation est une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la réadaptation.

QUI PEUT NOUS CONTACTER ?

- Les services hospitaliers
- Les professionnels de santé libéraux
- Les structures médico-sociales
- Les réseaux de santé du Territoire

POUR QUI ?

- Les adultes de tous âges en situation de handicap neuro-locomoteurs (traumatisme, Sclérose En Plaques, pathologies tumorales...)
- Les aidants familiaux et professionnels



QU'EST-CE QU'UNE INTERVENTION DE L'EM SSR ?

- Faciliter le maintien et/ou le retour dans le lieu de vie d'une personne en situation de handicap temporaire ou prolongée
- Favoriser le lien entre les différents acteurs, les conseiller, les informer, les éduquer
- Evaluer les besoins et les capacités de la personne dans son environnement :
 - Conseils, essais, mise en place des aides techniques (rollator ; guidon de transferts ; aides aux repas ; installation et positionnement...)
 - Préconisation d'aménagement (aménagement ou travaux de salle de bain, rampe d'accès, barres d'appuis...)
 - Accompagnement social (dossier APA, MDPH, téléalarme...)
 - Soutien aux aidants (contact avec des association, formation à la manutention...)

Notre intervention n'a pas vocation à être rééducative

QUELS CRITÈRES ?

■ LES CRITÈRES D'INCLUSION

- La personne doit avoir une situation de handicap qui nécessite une expertise
- L'aidant professionnel et/ou familial a besoin de conseils
- Le lieu de résidence se trouve sur le territoire

■ LES CRITÈRES D'EXCLUSION

- Les troubles cognitifs sans trouble moteur associé
- Sollicitation directe par un patient

COMMENT DEMANDER UNE INTERVENTION ?

- Avoir l'accord du patient
- Envoyer la fiche de demande d'intervention complétée à l'équipe
- Vous pouvez retrouver et télécharger la fiche de demande d'intervention sur notre site internet :

